



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 63866

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les inquiétudes exprimées par les entreprises de travaux publics. Représentant 7 773 entreprises employant 256 953 salariés pour un chiffre d'affaires de 40,7 milliards d'euros en 2013, le secteur des travaux publics connaît actuellement de graves difficultés dues à une baisse importante de la commande publique. La fédération nationale des travaux publics prévoit une chute de 21 % des dépenses d'investissement en 2017 par rapport à 2014, une baisse du chiffre d'affaires de près de 3,8 milliards d'euros et la perte de plus de 37 000 emplois. Cette situation résulte, pour les professionnels du bâtiment, de la baisse programmée des dotations aux collectivités territoriales par l'État à hauteur de 10 milliards d'euros sur trois ans. D'un montant d'environ 50 milliards d'euros en 2013, cette dotation est en baisse de 1,5 milliard d'euros en 2014 et sera diminuée de 3 milliards d'euros en 2015. Or les collectivités territoriales sont les principaux clients des entreprises de travaux publics en France : elles représentent 44 % de leurs activités. C'est la raison pour laquelle, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour relancer les investissements et la commande publique dans ce secteur.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63866

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7593

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)